



DISPOSITIF RÉGIONAL
D'OBSERVATION SOCIALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

15 rue Malaval - 13002 Marseille
tél. : 04 91 05 53 61 - fax : 04 91 05 53 53
email : dros.cafmarseille@caf.cnafmail.fr

Dispositif Régional d'Observation Sociale Provence-Alpes-Côte d'Azur

LE SITE INTERNET DU DROS



Le site Internet du DROS est un véritable centre de ressources régional en matière d'observation sociale. Il propose des informations sur l'actualité sociale, des références documentaires, des ressources statistiques et cartographiques, et divers outils pratiques constituant une réelle « malle à outils ».

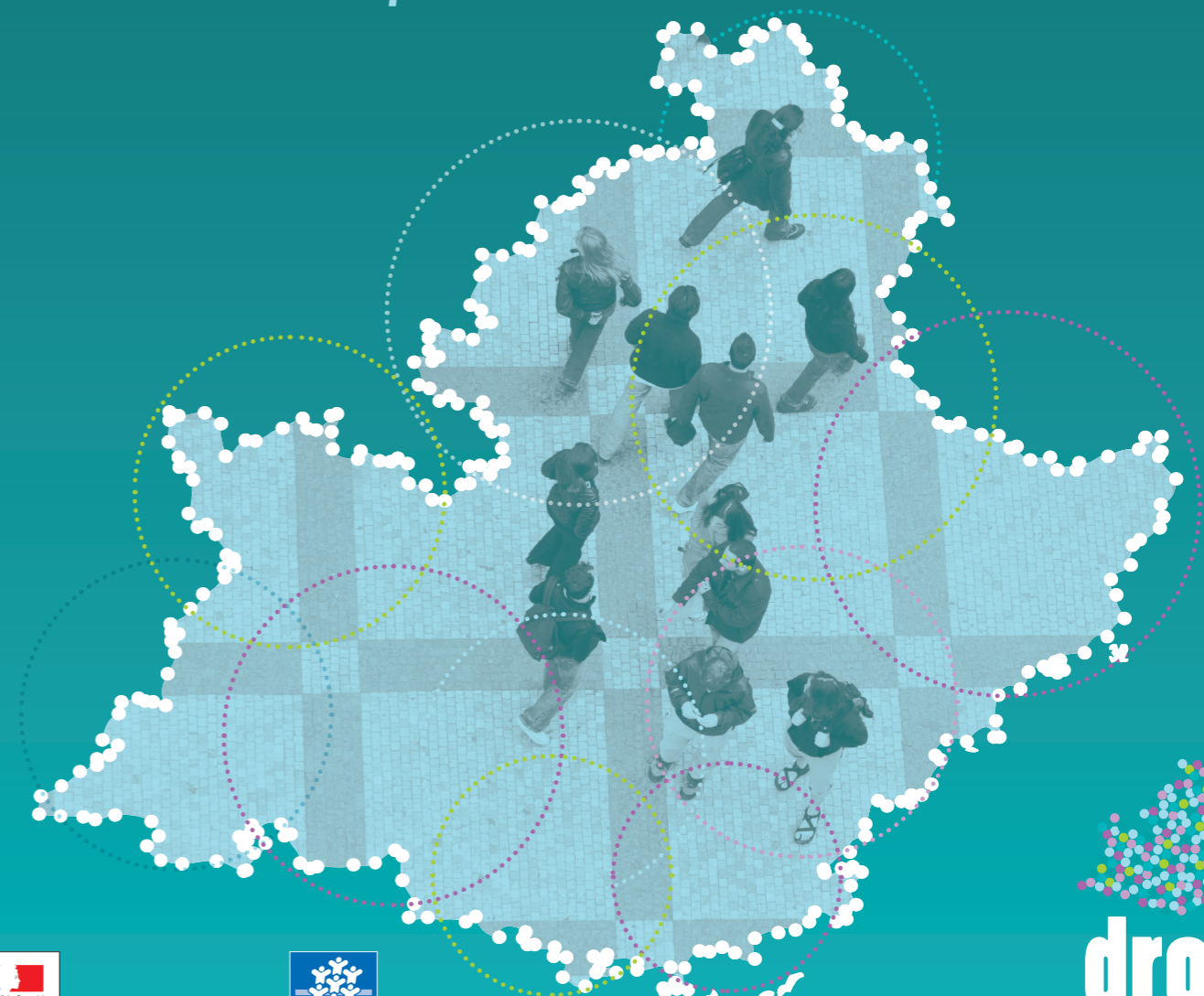
Toutes les publications du DROS sont proposées en téléchargement. Les colloques, manifestations et journées d'études y sont annoncés et les actes s'y référant y sont retranscrits et téléchargeables.

Bonne visite !

Vous souhaitez être informé des travaux du Dros et de l'actualité sociale ?

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir notre newsletter trimestrielle qui reprend les informations clefs de notre site Internet.

Inscription sur le site www.dros-paca.org.
En haut à droite, cliquez sur le lien « newsletter ».
Il vous suffit d'y indiquer vos coordonnées et de valider votre inscription à la réception du mail de confirmation.



DISPOSITIF RÉGIONAL
D'OBSERVATION SOCIALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
des Bouches-
du-Rhône

POURQUOI LE DROS ?

Avec la loi du 29 juillet 1998, la lutte contre les exclusions est devenue un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques.

Face au constat d'un manque statistique et scientifique sur les phénomènes locaux de pauvreté et de précarité, l'Etat et la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont souhaité se doter d'un outil partagé d'observation sociale.

C'est dans ce contexte que le DROS a été créé en 2003 pour mieux appréhender la complexité sociale de la région, avec une gestion confiée à la Caf des Bouches-du-Rhône.

Outil d'aide à la décision, le DROS a pour vocation de fournir des éléments objectifs et fiables sur les phénomènes de pauvreté et de précarité, pour éclairer au mieux les institutions dans la définition et l'évaluation des politiques sociales.

LES MISSIONS DU DROS

Deux principales missions sont confiées au DROS :

- 1 Apporter des éléments d'aide à la décision aux institutions et accompagner les acteurs de terrain dans leurs initiatives pour renforcer l'efficacité des politiques de solidarité et de maintien de la cohésion sociale :
 - réalisation d'études
 - organisation de colloques, journées d'études
 - conception et suivi d'indicateurs pertinents sur l'évolution de la pauvreté et de la précarité dans la région.
- 2 Animer une réflexion partenariale et favoriser la coordination de l'observation sociale afin de croiser le regard d'experts et d'acteurs de terrain, améliorer la lecture des phénomènes sociaux et mener une réflexion collective : le DROS réunit les acteurs de terrain, les producteurs de données et les décideurs dans le cadre de groupes de travail et d'évènements.

LE FONCTIONNEMENT DU DROS

Chaque année le DROS invite, dans le cadre de son **Comité Partenarial**, près de 200 institutions et 500 personnes issues des associations œuvrant dans le champ social, des collectivités publiques, des organismes publics et para-publics, autour de la présentation de son baromètre social.

L'objectif est de mettre en débat les travaux d'observation du DROS, d'échanger et de partager les données, ainsi que les analyses et expériences des acteurs de terrain.

Le Comité de Pilotage (Etat, Conseil Régional Paca, Conseils Généraux et Caf de la région Paca) se réunit une fois par an.

Il s'agit d'une réunion stratégique qui permet de recueillir les attentes et les besoins des partenaires et de définir les orientations et le programme de travail annuel du DROS.

L'équipe du DROS anime une réflexion partenariale autour des études réalisées en pilotant des groupes de travail, en organisant des colloques, en participant à des journées d'études et en réalisant une veille sociale. De nombreux partenaires sont associés aux travaux du DROS (Insee, observatoires et centres de ressources régionaux, ARHLM, CCAS de la Ville de Marseille, économistes, sociologues, URIOPSS, Fondation Abbé Pierre, Petits Frères des Pauvres, Médecin du Monde...). **L'objectif est de disposer d'indicateurs partagés sur les phénomènes de pauvreté et de précarité avec tous les acteurs de la région mais également de mettre en débat les connaissances et les observations des acteurs de terrain.**

LES RÉALISATIONS DU DROS

Premier état des lieux de la situation sociale dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les aspects territoriaux de la pauvreté et de la précarité, l'Atlas Social publié en 2005 constitue une somme de connaissances et de clés de lecture précieuse pour la compréhension des phénomènes qui traversent le corps social et pour éclairer la conduite des actions de terrain.

Elaboré chaque année depuis 2008, le baromètre social permet de disposer d'éléments objectifs, fiables et territorialisés et de croiser ces données avec les regards d'experts et d'acteurs de terrain, afin de rendre compte du caractère multidimensionnel de ces phénomènes.

Le DROS rédige des études et les diffuse dans le cadre de la publication « Les Cahiers du DROS ». Ces études dressent un état des lieux de la pauvreté et de la précarité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Baromètre social
- Thèmes des colloques : précarité, logement, pauvreté juvénile
- Études diverses : intégration des populations immigrées, personnes handicapées ...

Tous les trimestres, le DROS diffuse une publication électronique à partir des données RSA de la région PACA.

Le DROS organise régulièrement des colloques, séminaires et journées d'études sur les thèmes de la précarité professionnelle et sociale, le logement, les jeunes...

